

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice 29
- présents 24
- votant par procuration 5
- absent 0
- total des votants 29

xxx

Compte rendu de la séance affiché le 21 septembre 2020.

xxx

L'an deux mille vingt, le jeudi dix-sept septembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le huit septembre, s'est assemblé en session ordinaire dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

Étaient présents :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire,

M. Kamel BELGHACHEM, M. Yves GIMAY, Mme Marie-Hélène LONGO, M. Franck LEMAÎTRE, M. Pascal SZALEK, Mme Virginie RUFFIN-MICHEL, Adjoints,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Michelle DAJON, Mme Brigitte POLLET, Mme Evelyne BAILLEUL, Mme Nathalie CASTEL, M. Sébastien MORO, M. Junior MOUDJIH A FIONG, M. Fabrice LEPAREUX, M. Omar BELGHACHEM, M. Johan GONZALEZ, Mme Marianne DUHAMEL, M. Philippe LEROUX, Mme Arlette LECACHEUR, M. Patrick WALCZAK, Mme Sylvie DE MILLIANO, Mme Laurence HARDY, M. Thomas LAMAILLE, Conseillers Municipaux.

Excusés :

Mme Emmanuelle PATIN	qui donne pouvoir à	Mme Christine DÉCHAMPS
Mme Fabienne MANDEVILLE	qui donne pouvoir à	Mme Virginie RUFFIN-MICHEL
M. Tarek HAMMAN	qui donne pouvoir à	M. Kamel BELGHACHEM
M. Damien AUBÉ	qui donne pouvoir à	M. Franck LEMAÎTRE
M. Patrick CIBOIS	qui donne pouvoir à	M. Thomas LAMAILLE

formant la majorité des membres en exercice.

Mme Brigitte POLLET est nommée secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Délibération n°: D.95/09.20

**Objet : Personnel municipal – Budget Ville
Tableau des effectifs 2020 – Modifications**

Délibération n°: D.95/09.20

**Objet : Personnel municipal – Budget Ville
Tableau des effectifs 2020 – Modifications**

Madame le Maire indique que l'article 34 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 précise que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.
Le tableau des effectifs du personnel municipal 2020 doit être modifié afin de tenir compte des promotions internes.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment son article 34,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-29, L2313-1 et R2313-3,

Considérant qu'il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs du personnel municipal 2020 pour prendre en considération les promotions internes, les avancements de grade, les augmentations du temps de travail ainsi que les créations de poste suite à des mises en stage,

Considérant que dans le cadre des promotions internes et des avancements de grade, des créations de postes ont été adoptées par délibération n°D.71/06.20 du Conseil Municipal du 25 juin 2020,

Considérant que les suppressions de postes correspondant à ces mouvements de carrières doivent faire l'objet d'un avis préalable du Comité Technique avant toute mise en œuvre,

Considérant que le Comité Technique s'est prononcé favorablement sur ces suppressions de poste lors de sa séance du 3 septembre 2020,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de modifier le tableau des effectifs du personnel municipal 2020 comme suit :

Dans le cadre des promotions internes :

Filière technique

Grades	A supprimer		Soit le nombre de postes pour les grades concernés inscrits au tableau des effectifs après modification
	Nombre de postes	Nombre d'ETP	Nombre d'ETP
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	-1	-1	31,66

Délibération n°: D.95/09.20

**Objet : Personnel municipal – Budget Ville
Tableau des effectifs 2020 – Modifications**

Dans le cadre des avancements de grade :

Grades	A supprimer		Soit le nombre de postes pour les grades concernés inscrits au tableau des effectifs après modification
	Nombre de postes	Nombre d'ETP	Nombre d'ETP
<i>Filière administrative :</i> Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	-1	-1	3,90
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	-3	-3	6,20
Adjoint administratif	-1	-1	12,80
<i>Filière animation :</i> Adjoint d'animation	-1	-1	10,68
<i>Filière technique :</i> Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	-5	-5	26,66
Adjoint technique	-1	-1	58,37

Dans le cadre des avancements de grade suite examen professionnel :

Filière technique

Grades	A supprimer		Soit le nombre de postes pour les grades concernés inscrits au tableau des effectifs après modification
	Nombre de postes	Nombre d'ETP	Nombre d'ETP
Adjoint technique	-1	-1	57,37

Délibération n°: D.95/09.20

Objet : Personnel municipal – Budget Ville
Tableau des effectifs 2020 – Modifications

Dans le cadre des augmentations du temps de travail
Filière technique

Grades	A supprimer		A créer		Soit le nombre de postes pour les grades concernés inscrits au tableau des effectifs après modification
	Nombre de postes	Nombre d'ETP	Nombre de postes	Nombre d'ETP	Nombre d'ETP
Adjoint Technique	-1	-0,80	+1	+1	58,19
Adjoint Technique	-1	-0,76	+1	+1	
Adjoint Technique	-1	-0,62	+1	+1	
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	-1	-0,83	+1	+1	26,83

Filière animation

Grades	A supprimer		A créer		Soit le nombre de postes pour les grades concernés inscrits au tableau des effectifs après modification
	Nombre de postes	Nombre d'ETP	Nombre de postes	Nombre d'ETP	Nombre d'ETP
Adjoint Animation	-1	-0,50	+1	+1	10,41

Dans le cadre de réduction du temps de travail

Filière médico-sociale

Grades	A supprimer		A créer		Soit le nombre de postes pour les grades concernés inscrits au tableau des effectifs après modification
	Nombre de postes	Nombre d'ETP	Nombre de postes	Nombre d'ETP	Nombre d'ETP
Infirmière de classe normale	-1	-1	+1	+0,50	0,50

Délibération n°: D.95/09.20

**Objet : Personnel municipal – Budget Ville
Tableau des effectifs 2020 – Modifications**

Dans le cadre de création de poste suite mise en stage

Filière animation

	A créer		Soit le nombre de postes pour les grades concernés inscrits au tableau des effectifs après modification
Grades	Nombre de postes	Nombre d'ETP	Nombre d'ETP
Adjoint Animation	+1	+1	12,95
Adjoint Animation	+1	+0,77	

Filière technique

	A supprimer		A créer		Soit le nombre de postes pour les grades concernés inscrits au tableau des effectifs après modification
Grades	Nombre de postes	Nombre d'ETP	Nombre de postes	Nombre d'ETP	Nombre d'ETP
Technicien	-1	-1			1
Adjoint Technique			+1	+1	59,19

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

*Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Et ont les membres présents signé au registre après lecture.*

*Pour extrait certifié conforme,
le Maire de Lillebonne,*



